

## LA MAIRIE DE CRÉON EST FERMÉE AU PUBLIC

### 🕒 CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS



Le dépôt des dossiers et la remise des cartes d'identité et des passeports ne sont plus assurés jusqu'à nouvel ordre. Pour les personnes dont le rendez-vous a été annulé pendant la période du confinement, nous vous invitons à nous recontacter à la fin de celui-ci pour reprendre rendez-vous.

### 🕒 SERVICE D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS DU PERSONNEL SOIGNANT

Suite à la fermeture des écoles, la mairie de Créon et l'Education nationale mettent en place un service d'accueil pour les enfants des personnels soignants scolarisés dans les écoles publiques maternelle et élémentaire de Créon. Nous remercions les personnes concernées de bien vouloir nous contacter par mail [dgs@mairie-creon.fr](mailto:dgs@mairie-creon.fr) ou par téléphone **05.57.34.54.54** aux horaires d'ouverture de la mairie.

### 🕒 ACCUEIL POUR LES ENFANTS DU PERSONNEL SOIGNANT LE MERCREDI À CRÉON

Afin de répondre aux besoins d'accueil des enfants (3-12 ans) de personnel soignant créonnais, un accueil est proposé **depuis le mercredi 1<sup>er</sup> avril** par deux animateurs de l'association Loisirs Jeunes en Créonnais (du secteur sport) à l'espace citoyen à Créon. Le repas doit être fourni par les familles. Les horaires seront à adapter en fonction des besoins des familles et des enfants concernés. Contactez le **05.57.34.57.06** ou par mail à [referente.ej@cc-creonnais.fr](mailto:referente.ej@cc-creonnais.fr)

### 🕒 ACCUEIL AUTONOMIE (HANDICAP/GRANDE ÂGE)

Les horaires de la Plateforme Accueil Autonomie sont élargis **depuis le 13 mars 2020**. Vous pouvez contacter nos services au **05.56.99.66.99** du lundi au jeudi de 9h à 17h15 et le vendredi de 9h à 16h30. ou [accueil-autonomie@girondede.fr](mailto:accueil-autonomie@girondede.fr). Retrouvez toutes les informations détaillées sur le site Internet de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) : [www.mdph33.fr](http://www.mdph33.fr).

Les services de la mairie restent joignables

au **05.57.34.54.54**

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

(sauf le jeudi après-midi)

ou par courriel : [contact@mairie-creon.fr](mailto:contact@mairie-creon.fr)



# 1798  
VENDREDI  
3 AVRIL 2020

# CRÉON

## SPÉCIAL COVID-19



**M**adame, Monsieur,  
Notre pays connaît une des plus graves crises sanitaires de son histoire. Nous combattons depuis de longues semaines, un ennemi sans visage qui n'épargne aucun pays. L'épidémie de Covid 19 bouleverse nos vies quotidiennes, nous confine dans nos foyers, nous éloigne physiquement les uns des autres, nous interdit de nous rassembler entre amis ou avec nos proches. Toutes ces contraintes ont une seule finalité, nous protéger mutuellement.

Cette crise est violente, rapide, inédite par son ampleur, et, à l'inverse des précédentes n'épargne ni l'Europe ni les pays développés.

Des mesures exceptionnelles sont mises en œuvre et déclinées dans l'ensemble des régions, départements, villes et villages de métropole et d'outre mer. Notre pays fonctionne au ralenti, tout en maintenant les activités vitales permettant à chacun de subvenir à ses besoins élémentaires, se nourrir, se soigner, se rendre au travail. **Je veux saluer l'engagement des personnels soignants, des pompiers, des gendarmes, des agents du SEMOCTOM, des transporteurs routiers, des personnels médico sociaux – et en particulier ceux de notre EHPAD public de La Pelou -, des enseignants, des commerçants et de leurs salariés et de toutes celles et tous ceux dont le dévouement facilite notre vie quotidienne.**

À Créon comme ailleurs, nous avons relayé et appliqué avec soin toutes les décisions prises par les autorités et mis en place les indispensables mesures d'accompagnement pour celles et ceux qui en ont besoin. Nous

avons en particulier convaincu la préfète de la Gironde de maintenir les marchés du mercredi et du samedi. Les pages qui suivent vous fournissent le détail des dispositions qui ont été prises.

J'exprime ma gratitude envers toutes celles et tous ceux qui sont sur le pont pour permettre aux Créonnaises et aux Créonnais de traverser cette période dans les meilleures conditions. **Agents des services d'accueil pour les enfants des personnels soignants, travailleurs sociaux, personnels d'entretien, agents administratifs assurant la permanence du service public, bénévoles qui donnent de leur temps pour les autres, recevez au nom de toute la population nos remerciements appuyés.**

**J'aurai une mention spéciale pour nos aides à domicile qui se dépensent sans compter pour assurer leur service et rompre l'isolement de nos aînés, que le confinement prive de l'affection de leurs proches.**

Lorsque cette épidémie sera enfin derrière nous, nous nous retrouverons tous autour d'un moment de convivialité que nous espérons le plus proche possible.

La rapidité de sortie de cette crise dépend de chacune et de chacun de nous. C'est tous ensemble que nous vaincrons ce virus.

**Soyez solidaires, restez chez vous, protégez-vous et protégez les autres !**

*Pierre GACHET, maire de Créon*

## 🕒 MARCHÉ DE PLEIN AIR

Par arrêté préfectoral du 31 mars 2020, le marché de Créon est autorisé, par dérogation à l'interdiction nationale, à se tenir **les mercredis et samedis matin de 8h à 13h jusqu'à la levée de l'état d'urgence sanitaire**, uniquement pour la vente de denrées alimentaires.

« Cette décision attendue a été obtenue grâce au comportement exemplaire et responsable tant des commerçant(e)s que des client(e)s qui ont accepté



depuis le début de l'épidémie de respecter les précautions sanitaires pour permettre la tenue du marché sans risque pour la santé. Qu'ils en soient remerciés.

La vigilance ne doit pas se relâcher et je demande à chacun(e) de continuer à respecter les consignes de distance de un mètre minimum entre deux personnes, de respect des barrières mises en place par les commerçants, pour le bien être de tous. Je rappelle notamment que vous ne devez pas manipuler vous-même la marchandise, et qu'une seule personne par famille est autorisée à se rendre au marché ».

Pierre GACHET, maire de Créon



## 🕒 CENTRE DE TRI / LA POSTE

Le bureau de poste de Créon est fermé au public ▶ Le bureau le plus proche se situe à Langon.  
▶ La distribution des courriers et des colis est effectuée une fois par semaine soit le mercredi, le jeudi ou le vendredi et peut être adaptée en fonction des évolutions ▶ Ouverture du centre de tri (lieu-dit Pastin la Sauve/Creon) **du mercredi au vendredi de 9h à 15h30** : tous les services habituels sont disponibles (envoi de courrier et de colis, vente de produits postaux mais aucun produit bancaire).

## 🕒 LA POSTE : DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

Le distributeur automatique de billets de La Poste à Créon a été réapprovisionné **jeudi 02 avril**.

## 🕒 ASSOCIATION ENTRE-2-MONDES

L'association Entre-2-Mondes s'est rapprochée du CCAS de Créon pour proposer leur aide à destination des administrés de Créon pour faire les courses ou répondre à toute autre demande. Les personnes qui ont un besoin contactent la mairie au **05 57 34 54 54**. Après cet échange téléphonique, la mairie communique les coordonnées du demandeur à l'association qui donnera suite en mobilisant son réseau de bénévoles. Un grand merci à eux et à l'association pour le soutien ainsi apporté dans cette crise sanitaire.

## 🔧 TOUT SAVOIR SUR LE COVID-19

• Retrouvez les réponses aux questions que vous vous posez sur COVID-19 sur :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

• Pour recopier ou imprimer les formulaires suivants : l'attestation de déplacement dérogatoire et le justificatif de déplacement professionnel, connectez vous sur :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

## 🔧 ÉLECTIONS MUNICIPALES

Suite à la promulgation de la loi du **23 mars 2020** d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, les conseillers municipaux actuellement en fonction voient leur mandat prorogé (pour l'instant jusqu'en juin) dans l'attente de l'installation du nouveau conseil municipal et de l'élection du futur maire et des futurs adjoints.

## 🕒 VIE ASSOCIATIVE

Le gouvernement a annoncé des mesures pour soutenir et accompagner les associations employeurs et leurs salariés. Des aides et appuis exceptionnels à retrouver sur <https://associations.gouv.fr/>

## 🕒 SOUTIEN SCOLAIRE POUR LES LYCÉENS ET APPRENTIS

La région Nouvelle-Aquitaine propose un service gratuit d'aide aux devoirs pour 5 matières (français, anglais, espagnol, mathématiques, physique). Il s'adresse à tous les lycéens et apprentis de Nouvelle-Aquitaine. Sur simple appel, profitez du service d'aide aux devoirs par téléphone et bénéficiez gratuitement d'un soutien scolaire personnalisé. Accessible au **05.57.57.50.00** du lundi au jeudi de 18h à 21h. Plus de renseignements sur <https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/>

## 🕒 SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT (SIAEPA)

Les bureaux du SIAEPA sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Pour les urgences relatives à l'eau potable et à l'assainissement collectif, vous pouvez contacter le **0977.401.117**. Les urgences seront traitées en priorité.

## 🕒 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CRÉON

Le CCAS et le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile sont fermés au public. Une permanence téléphonique est assurée par l'accueil de la mairie au **05.57.34.54.54** (horaires habituels) ou par mail à [directionccas@ville-creon.fr](mailto:directionccas@ville-creon.fr).

## 🕒 SEMOCTOM

▶ Les 6 déchèteries sont fermées ▶ Les services d'accueil du public du site de Saint-Léon seront également fermés ▶ Le service de broyage des végétaux est momentanément suspendu ▶ Les livraisons de bacs et de composteurs sont également mises en attente ▶ Le nettoyage des points d'apports volontaires ne sera temporairement plus réalisé ▶ Pour le moment : les collectes en porte à porte et des conteneurs d'apport volontaire (verre...) sont assurées. Plus de renseignements au **05.57.34.53.20**.

*Rappel des consignes : merci d'être attentifs à votre production de déchets, de bien respecter les consignes de tri (il est interdit de mettre des piles ou des batteries dans les ordures ménagères par exemple) et de stocker un maximum en attendant la reprise totale des activités. C'est le bon moment pour adopter des gestes de prévention comme le paillage et le compostage. Merci de bien fermer vos sacs poubelles et de ne rien laisser à côté des bacs pour protéger au maximum les agents du SEMOCTOM d'éventuelles contaminations. C'est grâce à ces attentions que nous arriverons ensemble à assurer les collectes jusqu'à la fin du confinement.*

## 🕒 LA CABANE À PROJETS

• Si vous souhaitez aider des personnes ou être aidés, signalez-vous auprès de la Cabane à Projets au **05.57.34.42.52**.

• L'association propose un accès internet et des impressions des documents pour les élèves de la communauté de communes du Créonnais : le mardi et vendredi de 9h30 à 12h30 et 14h30 à 18h. Sur rendez-vous en contactant le **05.57.34.42.52** ou [contact@lacabaneaprojets.fr](mailto:contact@lacabaneaprojets.fr). Service gratuit.

## 🕒 SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

L'hôpital Charles Perrens à Bordeaux met à disposition une plateforme téléphonique destinée aux particuliers. Les psychiatres, psychologues et infirmiers sont à votre écoute au **0.800.71.08.90** du lundi au vendredi de 10h à 18h.

**SOYEZ SOLIDAIRES  
PROTÉGEZ-VOUS  
ET PROTÉGEZ LES AUTRES,  
NE PROPAGEZ PAS LE VIRUS  
RESTEZ CHEZ VOUS !**